

A Paris, le mardi 23 janvier 2024

OBJET | LETTRE OUVERTE DE LA FNPL AU MINISTRE DE L'ECONOMIE

Monsieur le Ministre de l'Economie,
Cher Bruno Le Maire,

Depuis plus d'un an désormais, la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) vous alerte sur l'état des négociations commerciales entre les producteurs de lait et l'aval de la filière.

En 2011, alors Ministre de l'Agriculture, vous énonciez être « *le ministre de tous les agriculteurs* », et que la contractualisation était le « *seul moyen de donner de la visibilité, et donc de la prévisibilité, aux producteurs* ». La FNPL était à l'époque déjà présente, à vos côtés, pour sécuriser la filière au travers de la mise en place des organisations de producteurs (« OP »).

Plus de dix années après, nous nous interrogeons. Monsieur le Ministre : le changement de tutelle vous contraint-il à faire abstraction de vos préoccupations passées ? Car pour nous, les engagements sont toujours là.

La loi EGAlim 2 promet une sanctuarisation des prix des matières premières agricoles (« MPA ») et la construction d'un prix en *marche avant*. Partir de la réalité économique des producteurs et de leurs coûts de production pour déterminer les prix de leurs produits est la solution !

Mais sous les effets d'annonces répétés, votre souhait de baisser les prix de l'alimentaire et donc ceux payés aux producteurs se concrétise ! Votre part de responsabilité dans la colère exprimée sur le terrain par les agriculteurs est grande.

La FNPL ne cesse de déplorer depuis de longs mois un retour aux anciennes pratiques par les industriels et la distribution dans les processus de négociation. Donner aux producteurs les miettes des négociations commerciales : était-ce là votre but pour enrayer l'inflation ?

Nous, éleveurs laitiers, avons appris à agir bien avant de conclure des contrats. Aujourd'hui, les mobilisations des agriculteurs résonnent sur l'ensemble du territoire. Il est urgent d'agir Monsieur le Ministre !

- **Contribuer à la sanctuarisation des loi EGalim dans les relations commerciales, et par elles, la rémunération de la matière première agricole pour vos agriculteurs.**

Il en est assez d'adapter les règles commerciales au bon vouloir des puissants. Les lois adoptées doivent être appliquées et respectées. A votre charge d'exiger des industriels et distributeurs une MPA sécurisée avec les producteurs, en amont de toute négociation entre eux.

Nous ne pouvons que regretter aujourd'hui de voir le terme des négociations commerciales approcher alors que certaines OP négocient encore avec leurs acheteurs.

- **La transparence doit être maître mot des négociations commerciales agricoles**

Il en est assez des industriels et distributeurs se partageant les antennes télévisées comme ils se partagent les marges. L'action doit traduire les réalités. Et aujourd'hui, les faits sont cinglants : Lactalis se refuse à toute négociation de prix payé à ses producteurs, les prix bas pratiqués par certains justifient des négociations à la baisse pour d'autres, les saisines auprès des médiateurs se multiplient sans trouver d'issue compatible avec l'esprit initial d'EGalim !

Vous l'avez annoncé vous-même : à l'heure d'une multiplication des contrôles quant au respect des lois EGalim, la FNPL appelle Bercy à publier et communiquer sur les résultats de ces contrôles. Nous ne saurions croire que depuis le vote de la loi, aucun contrôle n'ait été mené par la DGCCRF, dont vous avez la tutelle !

Monsieur le Ministre, vous avez cru bon de pouvoir travailler en silo dans le précédent Gouvernement, en plaidant systématiquement pour la destruction de la valeur de l'alimentaire. Aujourd'hui, nous attendons que votre Ministère, dont le périmètre est toujours plus important, soit aussi au service des agriculteurs. Il est grand temps !

Malheureusement votre dernière prise de parole ne peut que nous inquiéter : annoncer une hausse du prix de l'électricité, subie par tous les citoyens français comme par les agriculteurs, était-ce là la raison pour laquelle vous attendiez que les agriculteurs rognent sur leur revenu depuis des mois ?

La FNPL reste mobilisée pour défendre les intérêts de ses éleveurs. Nous espérons, Monsieur le Ministre, vous avoir à nos côtés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Thierry Roquefeuil
Président de la FNPL